



Cent septième session

EB107.R5

Point 5.3 de l'ordre du jour

19 janvier 2001

## Fonds immobilier

Le Conseil exécutif,

Prenant note du rapport du Directeur général sur l'état des projets financés par le fonds immobilier et sur les besoins estimatifs du fonds pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2001 au 31 mai 2002 et l'éventuelle construction de bureaux OMS/ONUSIDA à Genève;<sup>1</sup>

PRIE le Directeur général de tenir le Conseil exécutif informé de l'avancement du projet de construction des bureaux OMS/ONUSIDA ; et

RECOMMANDE à la Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé d'adopter la résolution suivante :

La Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'état des projets financés par le fonds immobilier et sur les besoins estimatifs du fonds pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2001 au 31 mai 2002 et l'éventuelle construction de bureaux OMS/ONUSIDA à Genève ;

Remerciant la Confédération suisse ainsi que la République et Canton de Genève pour l'hospitalité qu'elles ne cessent de manifester ;

Reconnaissant que certaines estimations doivent nécessairement demeurer provisoires ;

1. AUTORISE le financement par le fonds immobilier des dépenses indiquées dans la section III du rapport du Directeur général, pour un coût estimatif de US \$3 250 000 ;
2. AFFECTE au fonds immobilier, par prélèvement sur les recettes occasionnelles, la somme de US \$2 689 712 ;
3. AUTORISE le Directeur général à procéder aux négociations avec les autorités suisses concernant le projet décrit dans la section II de son rapport ;
4. PRIE le Directeur général de faire rapport à la Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé.

Dixième séance, 19 janvier 2001  
EB107/SR/10

---

<sup>1</sup> Document EB107/12.